

Jour	Date	Heures		Evénements	Lieu	Participants annoncés par les organisateurs
		Début	Fin			
Jeudi	22.11.2018	11h	12h30	Rassemblement syndical	Zone piétonne du Mt Blanc	15
Jeudi	22.11.2018	18h	2h	Overground Festival	Place de l'Ile	450
Vendredi	23.11.2018	8h	19h	Le samedi du partage fête ses 25 ans	Divers lieux	
Vendredi	23.11.2018	18h	4h	Les apéros du bonheur	Palladium / rue de la Coulouvrenière	1000
Vendredi	23.11.2018	15h	18h	Rassemblement guinéen	Place des Nations	200
Vendredi	23.11.2018	15h		Marché de Noël aux Pâquis	Rue de Berne	100 - 300
Vendredi	23.11.2018	17h		Marché de Noël de Vandoeuvres	Place de Vandoeuvres	500
Vendredi	23.11.2018	19h45	22h	Match de Hockey GSHC – EHC BIENNE	Patinoire des Vernets	6000 - 1000
Vendredi	23.11.2018	18h	2h	Overground Festival	Place de l'Ile	450
Samedi	24.11.2018			Marché de Noël aux Pâquis	Rue de Berne	100 - 300
Samedi	24.11.2018	8h	18h	Foulées automnales de Meyrin	Rue des Lattes	1000 - 1500
Samedi	24.11.2018			Marché de Noël de Vandoeuvres	Place de Vandoeuvres	500
Samedi	24.11.2018	7h	22h	Patinoire publique (jusqu'au 03.03.2019)	Place de Sardaigne	300 - 500
Samedi	24.11.2018	8h	19h	Le samedi du partage fête ses 25 ans	Divers lieux	
Samedi	24.11.2018	18h	24h	Soirée raclette des pompiers de Céligny	Route du Crans 1	100 - 300
Samedi	24.11.2018	10h	12h	FLASHMOB contre les violences envers les femmes	Place du Molard	100
Samedi	24.11.2018	15h	17h30	Fanfare 30 nuances de noir-es	Selon parcours	300
Samedi	24.11.2018	14h30	16h	Manifestation en faveur des prisonniers politiques en Iran	Place des Nations	50

*Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu. Elles pourraient faire l'objet d'un bulletin particulier en cas de non-respect des devoirs de l'organisateur ou de l'apparition d'une manifestation non autorisée.*

#### Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité et de l'économie.

Samedi	24.11.2018	18h	2h	Overground Festival	Place de l'Ile	450
Samedi	24.11.2018	17h30	21h15	Match de football SFC – FC vaduz	Stade de Genève	1500 - 3000
Dimanche	25.11.2018		21h	Marché de Noël aux Pâquis	Rue de Berne	100 - 300
Dimanche	25.11.2018	10h	17h	Marché artisanal de Noël de Lully	Place du Vieux-Lully	50 - 300
Dimanche	25.11.2018	10h30	22h	50ans MGJ	Avenue Ste-Clotilde	100 - 300
Dimanche	25.11.2018	7h30	11h30	Entrainement course de l'escalade	Vieille-Ville	3000 - 6000
Dimanche	25.11.2018	10h30	20h	50ans maison de quartier de la jonction	Avenue Ste-Clotilde	100 - 300
Dimanche	25.11.2018			Votation populaire	Canton de Genève	
Mardi	27.11.2018	14h	17h	Manifestation Camerounaise "résistance au hold-up électoral 2018"	Place des Nations	50
Mardi	27.11.2018	10h	18h	Rassemblement contre le génocide des Talibans contre le peuple afghan	Place des Nations	
Mercredi	28.11.2018	11h	14h	Rassemblement contre l'actuel président afghan, Mr Aschraf Ghani	Place des Nations	300

*Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu. Elles pourraient faire l'objet d'un bulletin particulier en cas de non-respect des devoirs de l'organisateur ou de l'apparition d'une manifestation non autorisée.*

**Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)**

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité et de l'économie.